

Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel

032 721 44 00 - info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch



Résidences Sous-le-Château | Hauterive

Hauterive est un village du canton de Neuchâtel, situé à flanc de coteaux, adossé à Chaumont et s'étendant jusqu'aux rives du lac.

Le territoire communal est également composé de forêts de vignes. De nombreuses possibilités de balades s'offrent aux habitants.

La population altaripienne s'élevait à 2'628 habitants au 31.12.2021.

Au centre du village se trouvent le restaurant reconnu de l'Auberge d'Hauterive, divers commerces, ainsi qu'une boulangerie.

Ecoles à Hauterive

Les élèves de 1ère et 2ème Harmos sont accueillis dans le bâtiment sis à la rue des Jardillets 18, les élèves de la 3ème à la 8ème Harmos se rendent au nouveau collège à la route des Longschamps 10A.

Transports

La Commune d'Hauterive se trouve sur le réseau TransN et est relié aux villages avoisinants via les lignes 101 (bas du village) et 107 (haut du village). Le port d'Hauterive offre la possibilité de se déplacer par la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM).

Plan de situation :

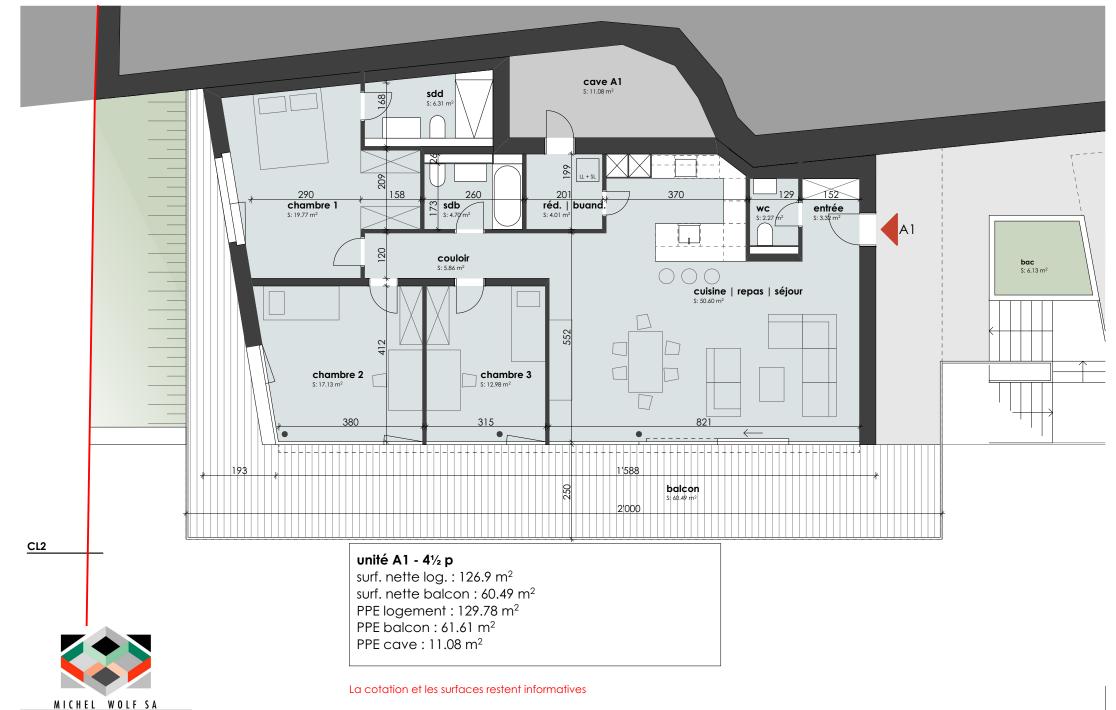




TERRAIN ACTUEL

PROJECTION FUTURE



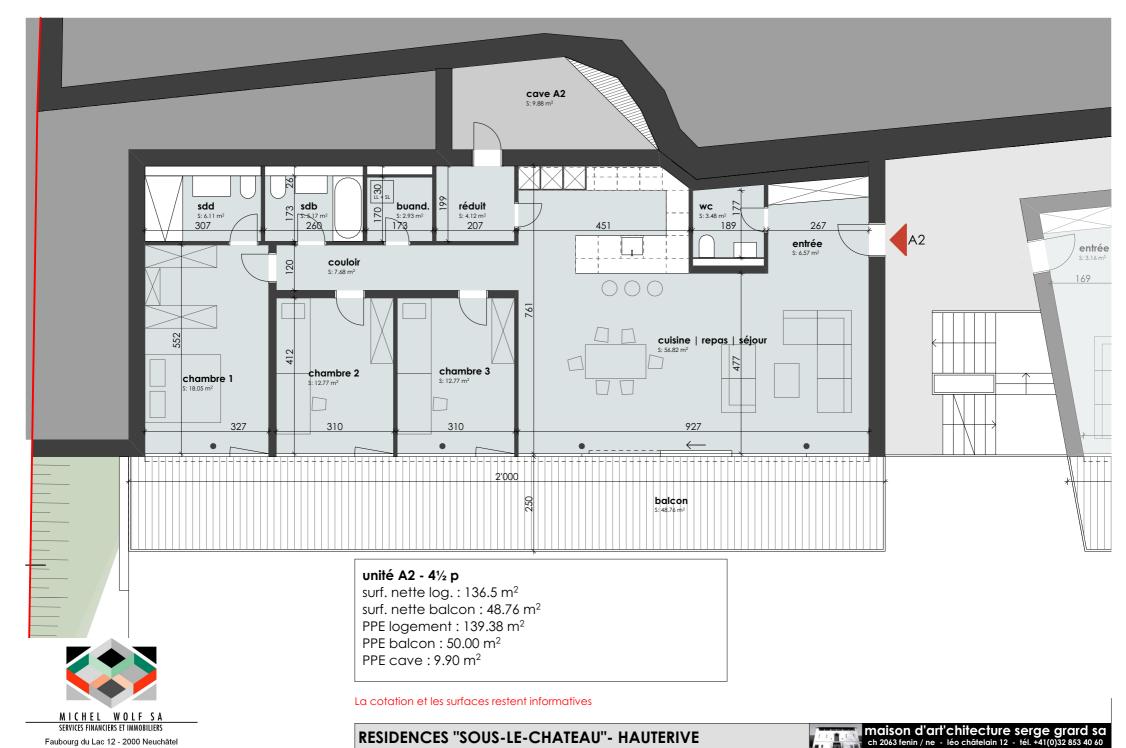


Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch **RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE**

Plan de vente / Unité A1 (étage supérieur)

i i i	maison d'art'	chitecture se léo châtelain 12 - té	rge grard so 1. +41(0)32 853 40 60
	format	échelle(s)	date

A4 1:100 03.05.2022



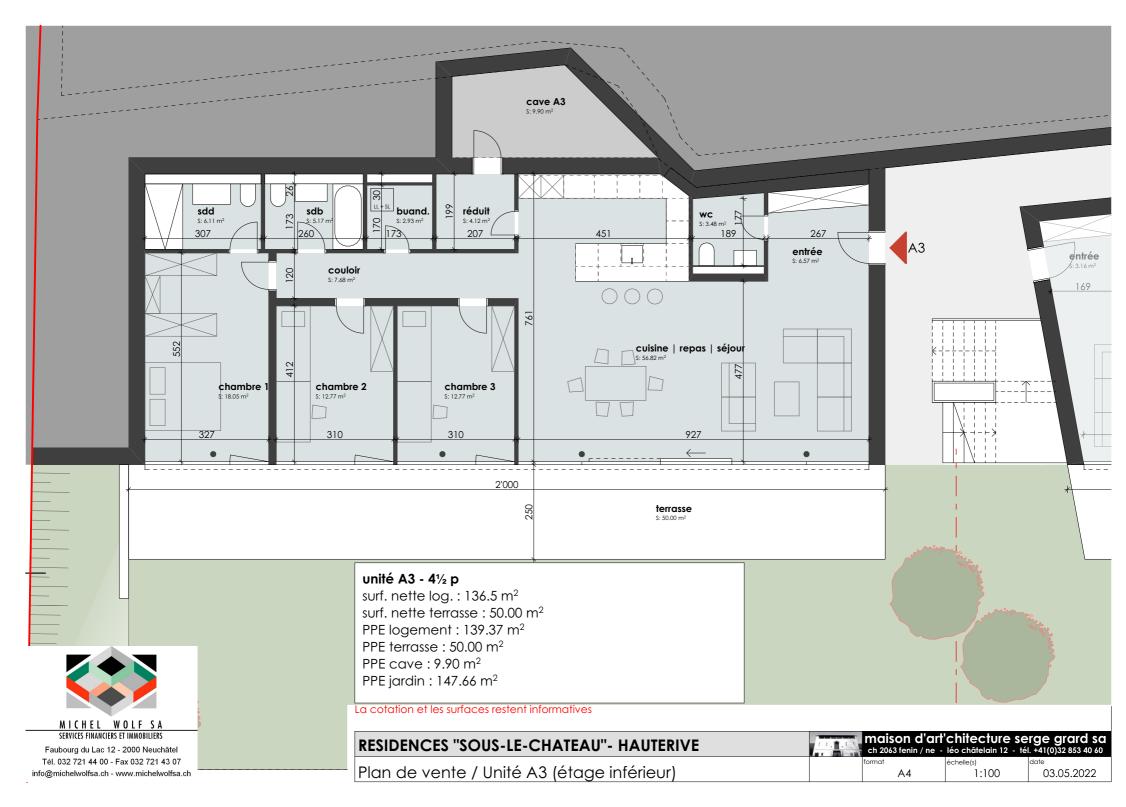
Plan de vente / Unité A2 (étage intermédiaire)

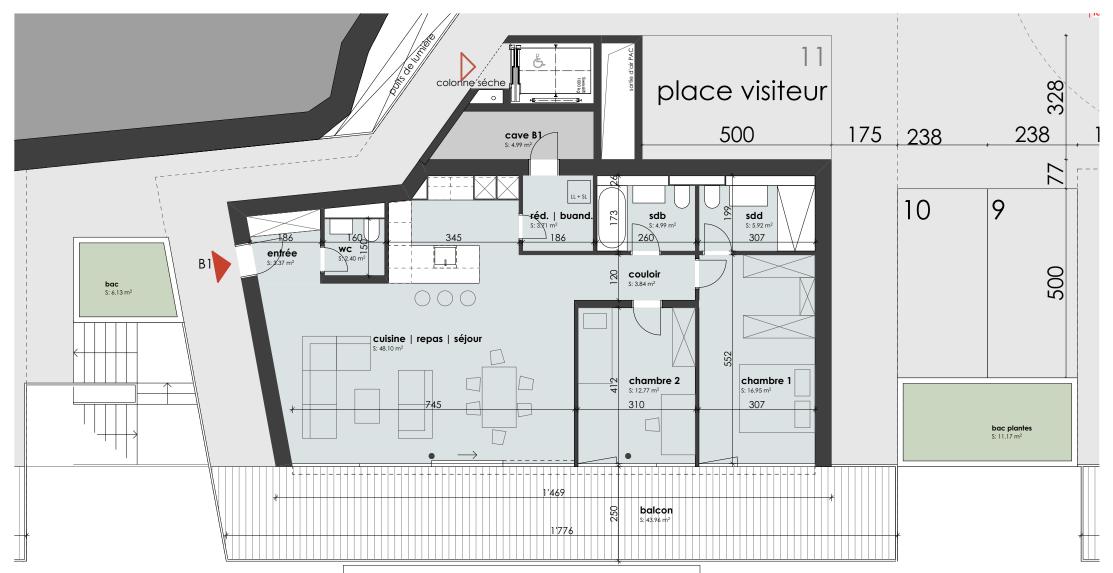
1:100

A4

03.05.2022

Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch







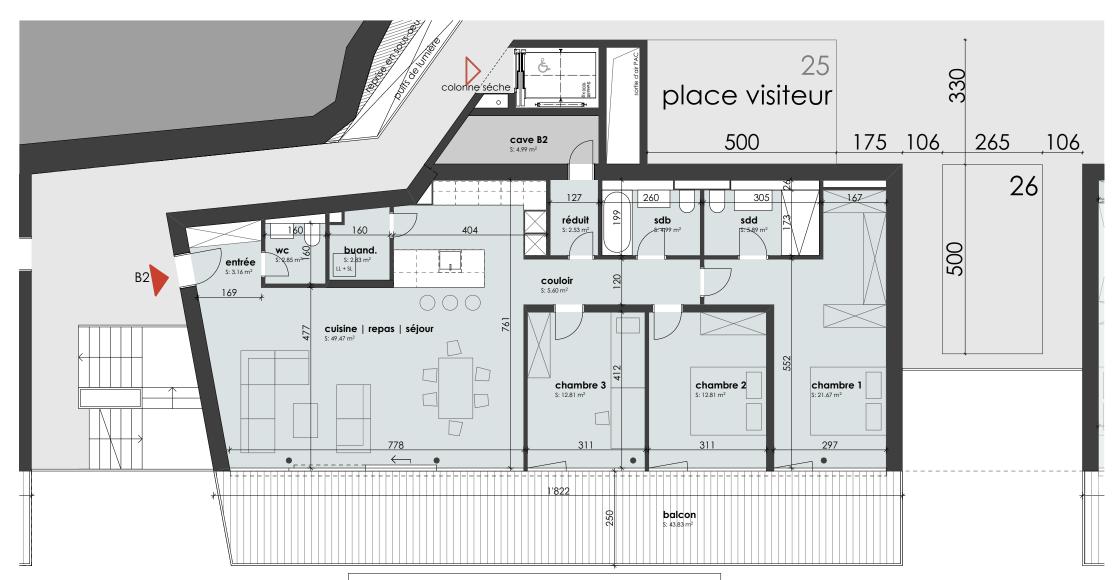
SERVICES FINANCIERS ET IMMOBILIERS

Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch

unité B1 - 3½ p

surf. nette log.: 102.0 m² surf. nette balcon: 43.96 m² PPE logement: 104.50 m² PPE balcon: 44.97 m² PPE cave: 4.99 m²

RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE	11.1.1	maison d'art ch 2063 fenin / ne -	'chitecture se léo châtelain 12 - tél	rge grard sa . +41(0)32 853 40 60
		format	échelle(s)	date
Plan de vente / Unité B1 (étage supérieur)		A4	1:100	03.05.2022





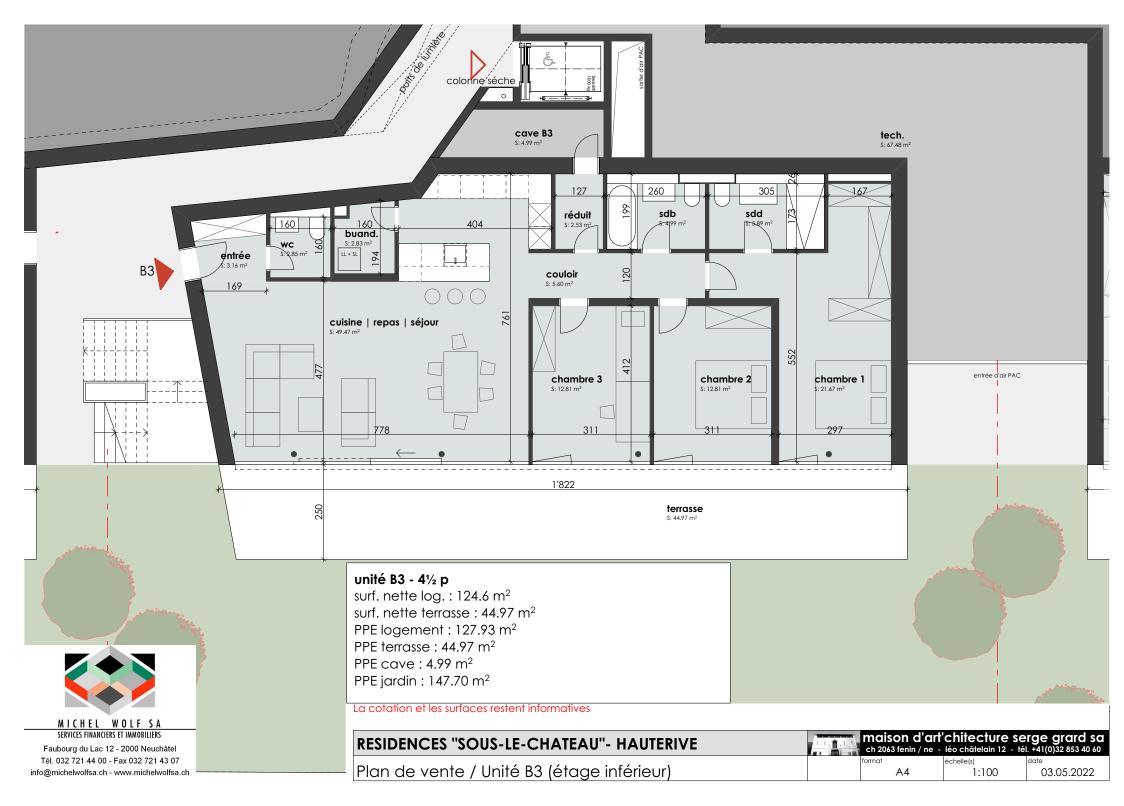
SERVICES FINANCIERS ET IMMOBILIERS

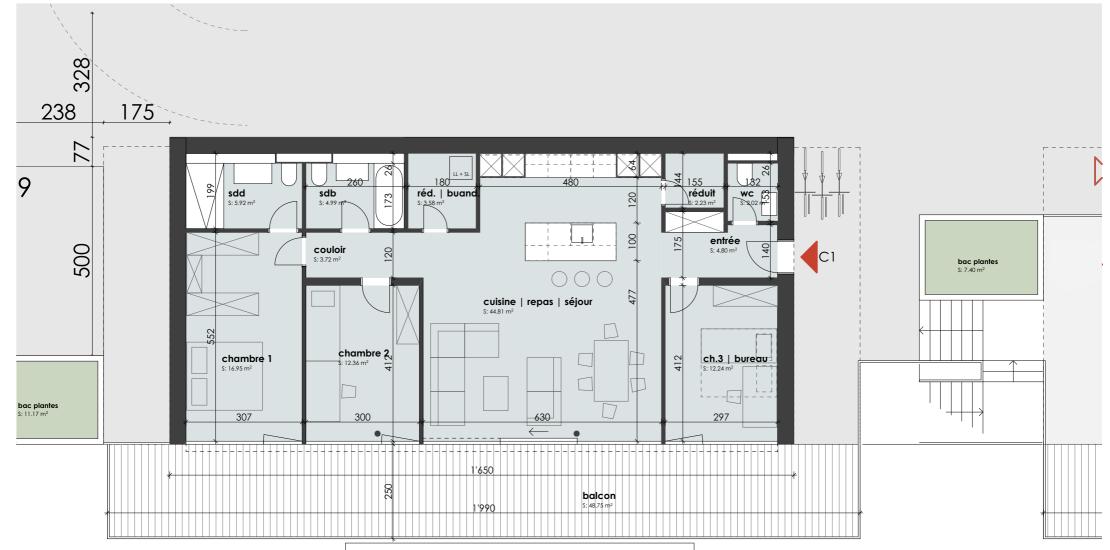
Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch

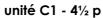
unité B2 - 4½ p

surf. nette log.: 124.6 m² surf. nette balcon: 43.83 m² PPE logement: 127.78 m² PPE balcon: 44.97 m² PPE cave: 4.99 m²

RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE	11.1.11	maison d'art ch 2063 fenin / ne -	'chitecture se léo châtelain 12 - tél	rge grard sa . +41(0)32 853 40 60
		format	échelle(s)	date
Plan de vente / Unité B2 (étage intermédiaire)		A4	1:100	03.05.2022







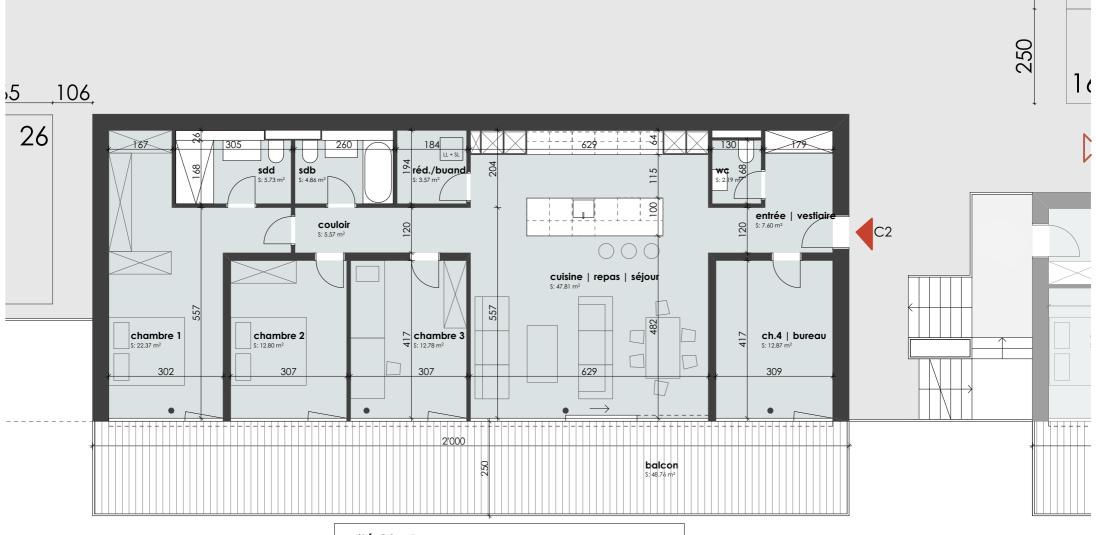
surf. nette log.: 113.6 m² surf. nette balcon: 48.75 m² PPE logement: 117.00 m² PPE balcon: 49.75 m² PPE cave: 10.03 m²



MICHEL WOLF SA
SERVICES FINANCIERS ET IMMOBILIERS

Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch

RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE	11.1.11	maison d'art ch 2063 fenin / ne -	' <mark>chitecture se</mark> léo châtelain 12 - té	erge grard sa 1. +41(0)32 853 40 60
Plan de vente / Unité C1 (étage supérieur)		format A4	échelle(s) 1:100	03.05.2022





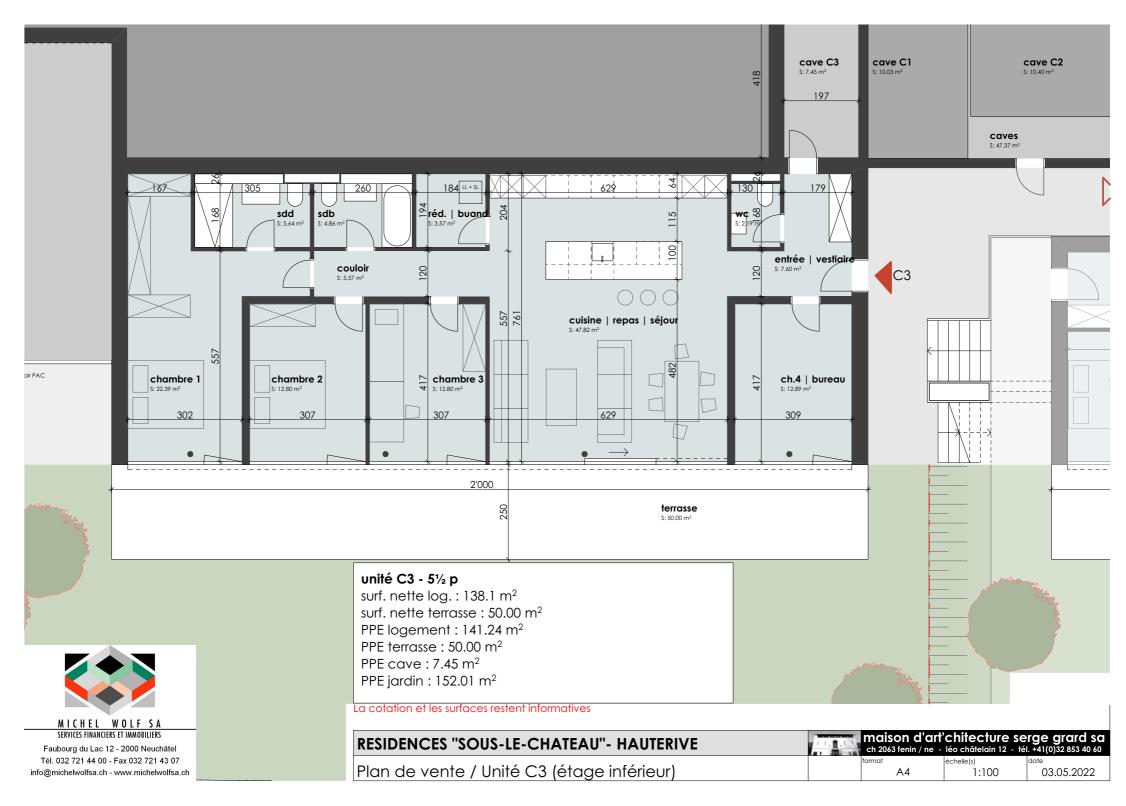
MICHEL WOLF SA
SERVICES FINANCIERS ET IMMOBILIERS

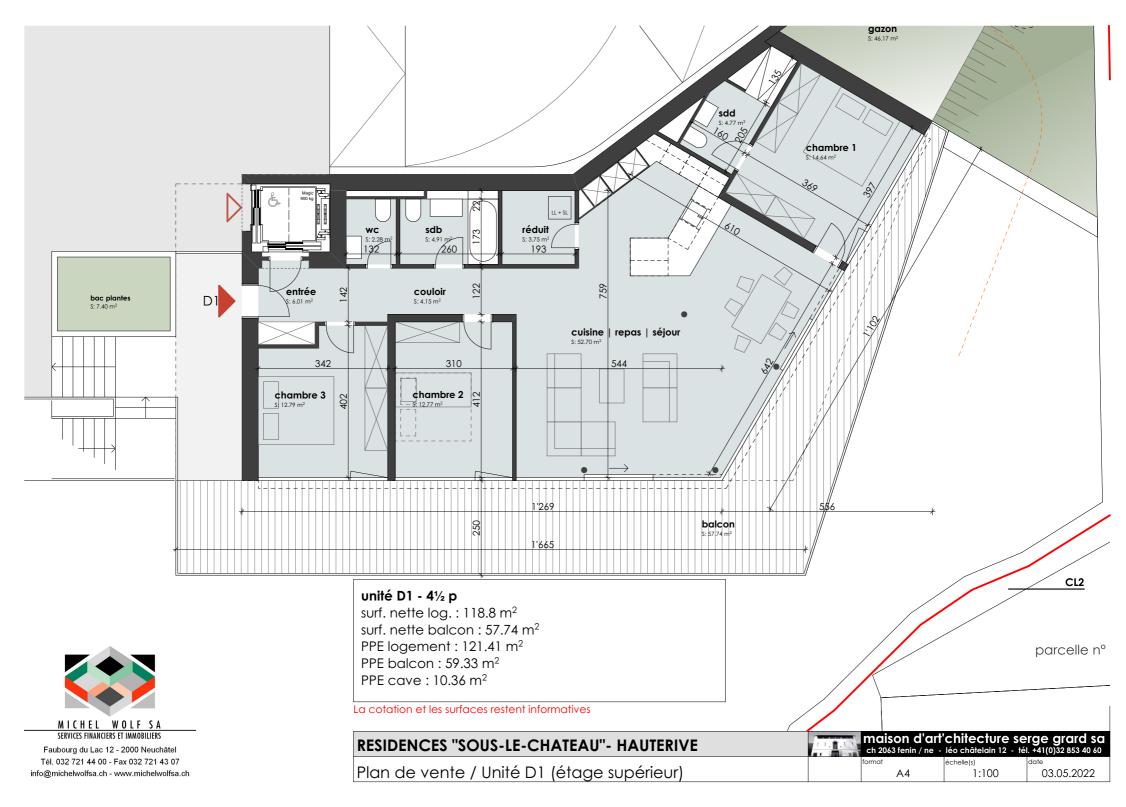
Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch

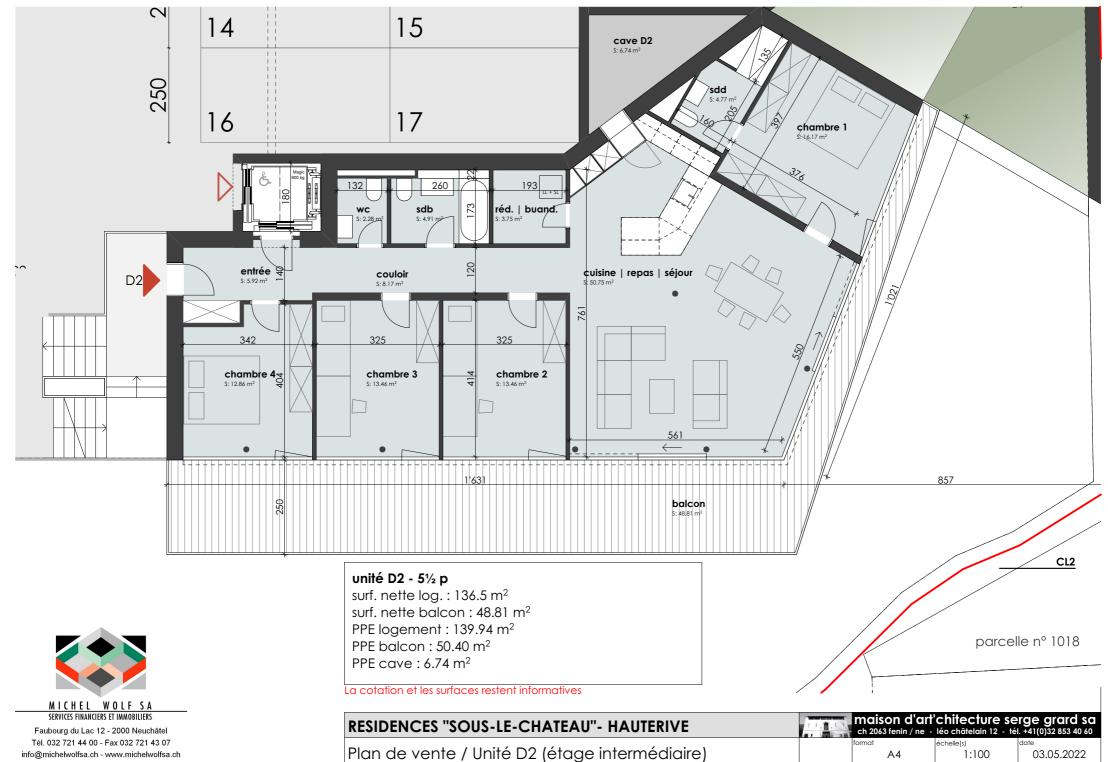
unité C2 - 5½ p

surf. nette log.: 138.1 m² surf. nette balcon: 48.76 m² PPE logement: 141.24 m² PPE balcon: 50.00 m² PPE cave: 10.40 m²

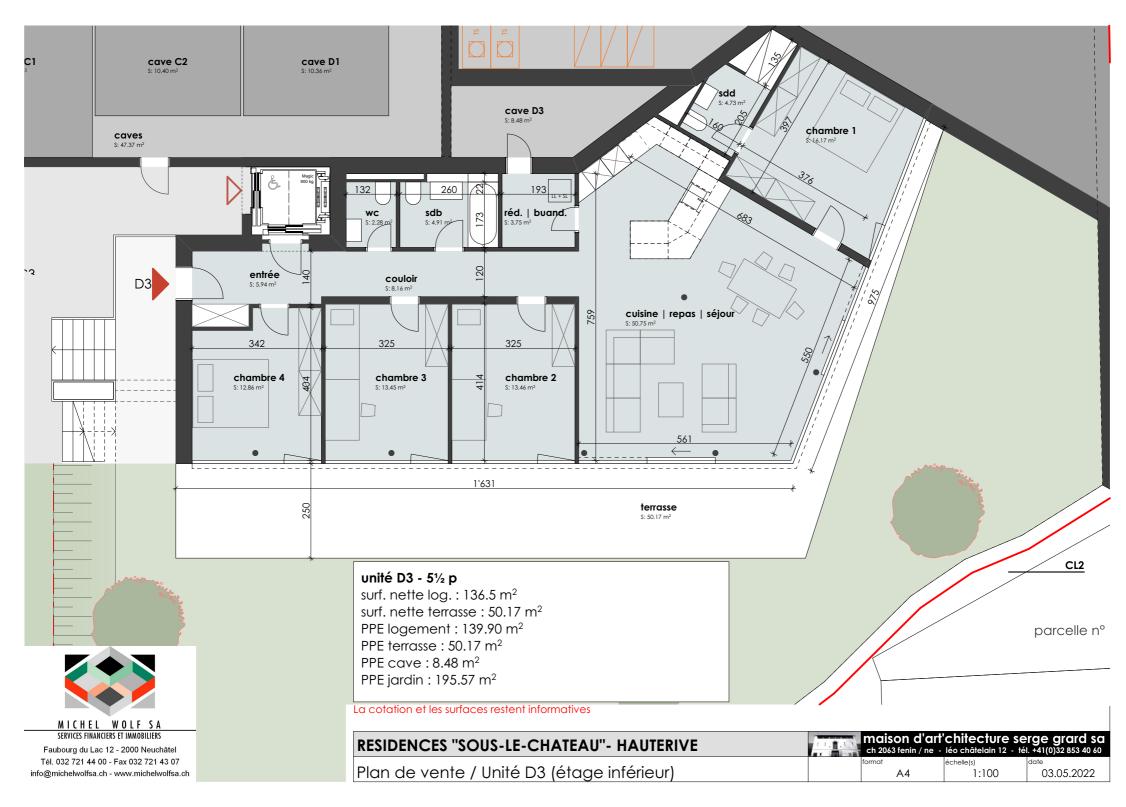
RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE	ENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE			maison d'art'chitecture serge grard sa ch 2063 fenin / ne - léo châtelain 12 - tél. +41(0)32 853 40 60		
Plan de vente / Unité C2 (étage intermédiaire)		format A4	échelle(s) 1:100	03.05.2022		

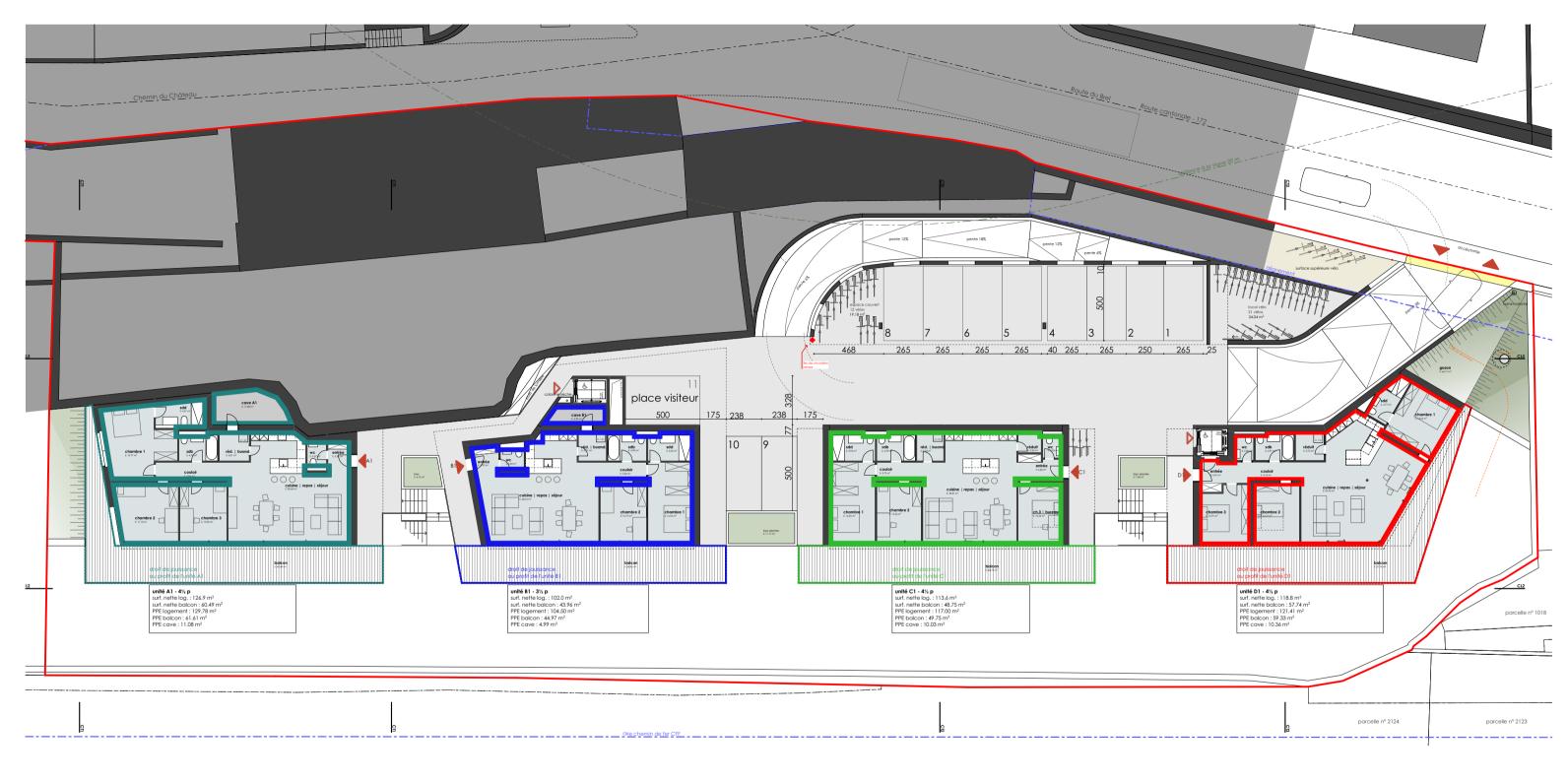




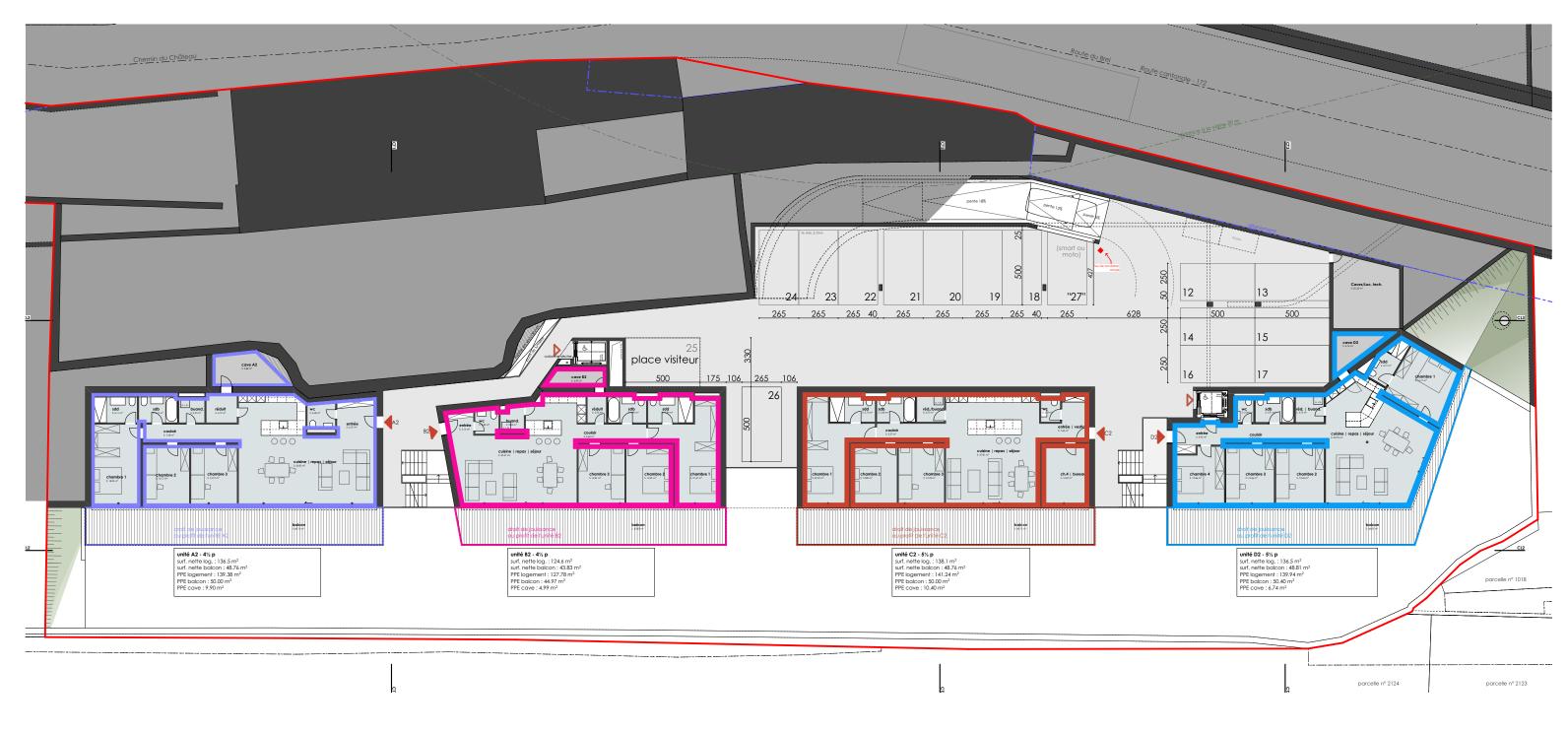


info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch





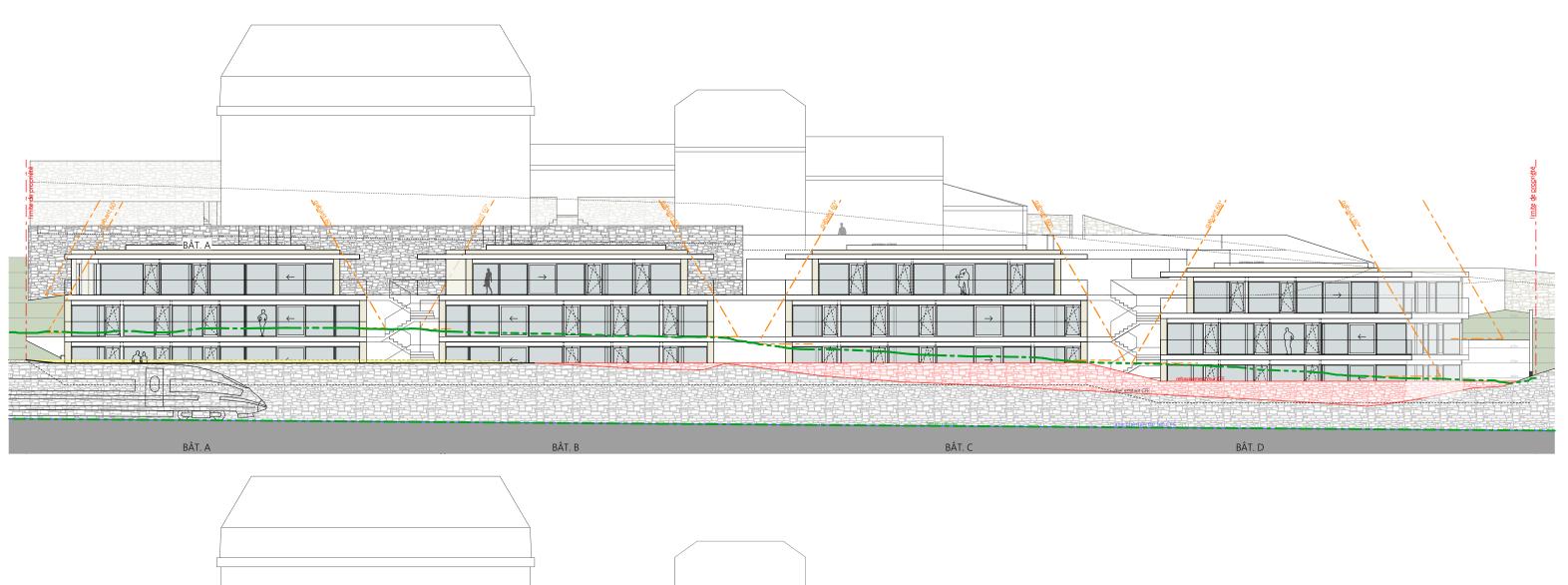
RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU" - HAUTERIVE- BF 360	7 1 . 1 1	maison d'art ch 2063 fenin / ne -	'chitecture se léo châtelain 12 - té	erge grard sa el. +41(0)32 853 40 60
DI DDE		développement	date	n°affaire
Plan PPE		AB	03.05.2022	1815
Etage supérieur		format	échelle(s)	n°plan
Lidge superieur		A3	1:250	D3.00



RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU" - HAUTERIVE- BF 360	11.11	maison d'art ch 2063 fenin / ne	'chitecture se léo châtelain 12 - té	erge grard sa el. +41(0)32 853 40 60
Plan PPE		développement AB	03.05.2022	n°affaire 1815
Etage intermédiaire		format A3	échelle(s) 1:250	n°plan D3.01



RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU" - HAUTERIVE- BF 360	11.1.1	maison d'art ch 2063 fenin / ne -	'chitecture se léo châtelain 12 - té	rge grard sa I. +41(0)32 853 40 60
Plan PPE		développement AB	03.05.2022	n°affaire 1815
Etage inférieur		format A3	échelle(s) 1:250	n°plan D3.02







Faubourg du Lac 12 - 2000 Neuchâtel Tél. 032 721 44 00 - Fax 032 721 43 07 info@michelwolfsa.ch - www.michelwolfsa.ch

RESIDENCES "SOUS-LE-CHATEAU"- HAUTERIVE	11.1.1	maison d'art ch 2063 fenin / ne	t'chitecture ser léo châtelain 12 - tél.	ge grard sa +41(0)32 853 40 60
Plan de vente / Façades Sud		format A3	échelle(s) 1:250	date 25.04.2022

LOGEMENTS PPE « SOUS-LE-CHÂTEAU » À HAUTERIVE **DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION**

ACCES ET PARKING EXCAVES

Nature du terrain

Le terrain est composé de roches.

L'assise de la construction est une dalle radier qui permet de répartir les charges sur l'ensemble de la surface qui, avec l'enceinte des murs périphériques et du sous-sol, constituent un bac posé sur le terrain.

Étanchéité du béton

Le radier (sol) et les murs périphériques du sous-sol sont réalisés en béton. Un adjuvant hydrofuge est inséré dans la recette de la composition du béton, formant son imperméabilité.

Canalisations

L'évacuation des eaux usées est prévue par un réseau de conduites posées dans le terrain et sous la construction. Le tout conduit au raccord du collecteur communal par pompe de relevage.

Les eaux claires sont séparées des eaux usées (système séparatif) par un réseau de conduites qui récoltent les eaux des drainages et les eaux pluviales, qui sont évacuées par infiltration dans le terrain et raccordées au collecteur communal par pompes de relevage en raison d'exigences particulières.

Construction

La construction est posée sur un plateau de dalle radier en béton armé. Une armature de fondation est prévue sous les Stores

Les murs enterrés sont réalisés en béton armé ou en préfabriqué formant l'enveloppe périphérique.

Les murs porteurs intérieurs sont réalisés en béton ou en briques. En façade Sud, les poteaux porteurs seront dimensionnés en fonction des normes sismiques.

La dalle sur sous-sol est en béton armé ou plateau prédalle.

Isolation

Il est prévu la pose d'une couche d'isolation contre les murs enterrés du sous-sol ainsi que sous le radier.

Ce mode de faire permet d'avoir une température assez constante tout en ne chauffant par les locaux. De plus, cela peut • prévenir d'éventuels phénomènes de condensation sur la face intérieure des murs contre terre.

Phonique / train

Les bâtiments seront fondés sur un matelas en chaille, de manière à éviter la transmission des vibrations des trains à travers le rocher et les fondations.

Les murs mitoyens, en béton armé entre les appartements, feront office de séparation phonique et l'épaisseur des dalles sera également concue en conséquence. Les cages de circulations verticales seront désolidarisées par des appuis phoniques.

LOGEMENTS ET TECHNIQUES

Conception des facades

La construction des façades est conçue d'après le système d'enveloppe extérieure d'isolation périphérique sur les faces Ouest, Est et Nord. Le mur de facade est composé d'une brique porteuse de terre cuite de 15cm d'épaisseur ou pré-mur à deux faces ou béton armé, ainsi que l'application de panneaux d'isolation thermique en laine de roche (police du feu) à La régulation de départ de chaque chambre s'opère par une vanne individuelle réunie dans un coffret de distribution ainsi haut coefficient thermique de minimum 18cm d'épaisseur. La valeur thermique de l'enveloppe de la construction applique que le réglage individuel de la température par sonde thermique. la réglementation en vigueur définie par la loi en matière d'énergie.

L'isolation spécifique pour façades est fixée sur le mur porteur et revêtue d'un treillis de stabilisation dans une masse d'enduit, sur lequel est appliqué le revêtement final de la facade de type ribage teinté dans la masse de granulométrie de 2mm. Les garde-corps seront vitrés.

Béton armé

Les dalles massives des étages sont en béton armé coulé ou plateau prédalle avec la charge de béton coulé.

Murs intérieurs

Les murs porteurs sont en briques de terre cuite ou en béton et les parois de division en panneaux de plâtre.

Toitures

Les toitures seront plates, recouvertes de végétalisation extensive et de graviers selon le positionnement des panneaux solaires.

Ferblanterie

Les ouvrages de ferblanterie sont réalisés en alliage de zinc titane, aluminium ou d'acier inoxydable.

Fenêtres

Les huisseries des fenêtres sont exécutées avec des profils PVC. La vitrerie est à triple couche de verre avec profil d'assemblage à faible perte thermique. Dans les battues des cadres de fenêtres, des joints de fermeture forment l'étanchéité à l'air. Chaque fenêtre et porte-fenêtre (chambre) est équipée de la manœuvre d'ouverture en imposte. La grande fenêtre du séjour est à vitrage coulissant.

Porte d'entrée

Même type d'exécution que celle des fenêtres à panneau plein isolé et vitrage fixe attenant ou intégré dans le vantail. Fermeture avec serrure à 3 points de blocage et 5 clés sécurisées.

Tablettes extérieures de fenêtres

Une tablette avec goutte pendante en aluminium thermolaqué est posée au bas de toutes les fenêtres.

Les fenêtres des chambres, celles du séjour, de la zone repas et de la cuisine sont équipées de stores. La manœuvre est motorisée avec impulsion par télécommande ou interrupteur.

Un store de toile solaire par appartement est appliqué en façade pour l'ombrage de la terrasse. Celui-ci est à manœuvre motorisée avec impulsion par télécommande.

Fonds des sols (isolation, chape et revêtements)

L'exécution des sols des étages est composée ainsi :

- Support de la dalle béton
- Isolation thermique et phonique par pose croisée de panneaux isolant. Sous les sols du rez-de-chaussée, l'épaisseur de l'isolation de séparation est en polyéthylène.
- Chape flottante en ciment avec bandes de rives de séparation pour empêcher le contact des parois, solution phonique.
- Revêtement des sols selon définition.

Les conduites d'électricité sont prévues à être noyées dans le gros œuvre au moyen de réseau de symalens. Un plan de base est fourni (adaptable).

Chauffage

Une centrale thermique est centralisée et installée pour les besoins calorifiques des 12 appartements.

L'énergie d'exploitation est fournie par une PAC (pompe à chaleur) de type air-eau.

La PAC produit la chaleur du chauffage et l'appoint de la production d'eau chaude sanitaire.

La régulation est pilotée par un thermostat extérieur qui gère la température de l'installation.

La distribution de la chaleur à basse température est faite par les serpentins de sol noyés dans la chape d'accumulation.

Panneaux solaires

Ce point est encore à l'étude, photovoltaïque, thermique avec ou sans RCP. La seule certitude, c'est qu'il y aura des panneaux solaires.

Installations sanitaires (conduites)

Les écoulements des eaux usées sont en tuyaux PE, noyés dans le béton des dalles et évacués verticalement par des colonnes situées dans les gaines techniques.

La distribution de l'eau chaude et de l'eau froide est faite par des conduites en acier inoxydable. Chaque poste d'eau est prévu avec eau chaude et froide. Des robinets d'arrêts permettent des interventions individuelles sans provoquer une interruption totale de la distribution d'eau.

Les buanderies individuelles sont techniquement pré-équipées avec un bassin et robinet d'eau (chaude et froide). Les raccords de la machine à laver sont prévus sans fourniture de l'appareil.

À l'extérieur, un robinet de jardin de type antigel, ne nécessitant pas la coupure d'eau en hiver, est installé en façade pour uniquement les appartements disposant d'un jardin privatif.

DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS ET FINITIONS

Revêtement de sol

Parquet, y compris imprégnation, ou carrelage et plinthes. Pose comprise dans le prix de vente.

- Budget fourniture parquet CHF/m2: 100.- TTC
- Budget fourniture carrelage CHF/m2: 100.- TTC
- Budget fourniture plinthes CHF/ml: 15.- TTC
- Budget fourniture carrelage grés cérame pour les balcons et terrasses CHF/m2 : 80.- TTC

Parois

Les murs en maçonnerie sont lissés au plâtre avec un revêtement de finition de type ribage fin (crépi 1.5 mm) à grain plein, avec 2 couches de finitions de peinture satinée blanche.

Plafonds

Les plafonds en béton sont lissés au plâtre avec une finition de peinture blanche. Les couverts des terrasses auront une amélioration acoustique (absorption des bruits aériens des trains).

Armoires

Un agencement d'armoires est prévu dans le hall d'entrée, équipé de penderie et de rayonnages mélaminés.

Électricité

Tableau de comptage et de distribution.

Par chambre, il est prévu un interrupteur et une prise avec point lumineux au plafond, plus deux prises triples, ainsi qu'un boîtier vide pour câbles multimédia.

Dans les zones du séjour, le nombre de prises est augmenté.

Le téléphone et la télévision sont alimentés dans le séjour ainsi qu'une prise téléphone ou télévision dans la chambre parentale.

Un éclairage intégré dans le plafond est prévu à différents endroits (selon plan).

Cuisines

L'agencement des meubles avec appareils ménagers est prévu selon un pré-choix du constructeur.

Budget de fourniture et pose CHF 50'000.- TTC.

Bain, douche, WC et buanderie

Fourniture des appareils sanitaires selon un pré-choix du constructeur pour un budget de CHF 25'000.- TTC. La pose selon les plans est prévue dans le prix de vente.

Arbustes/haie

Une haie est prévue pour séparer la limite entre les appartements avec jardin sur toute la longueur de la zone privative.

Boîtes aux lettres

Regroupées à l'entrée de la parcelle selon les directives de la poste.

Nettoyage

Les appartements seront complétement nettoyés à la remise des clés et réception de l'ouvrage.

Parcage de véhicules / vélos

Les places de parc sont vendues séparément. L'accès aux places de parc dans le garage collectif se fait par rampes. Une conduite en attente pour l'installation d'une future prise pour recharge de véhicule électrique, ou pour une simple alimentation électrique, est prévue sur chaque place. La prise sera reliée au compteur d'électricité de l'appartement concerné.

Une place de parc-vélo par chambre est prévue dans le prix de vente de l'appartement. Seul un local sera fermé.

Caves

Chaque logement dispose d'une cave attenante ou dans un local séparé. Le cloisonnement séparatif est en bois brut ou grillage ajouré. Une prise reliée sur un compteur séparé est prévue pour chaque logement.

Frais d'architecte

Sur la base des plans de vente, chaque futur propriétaire dispose de 2h de prestation d'adaptation des plans et descriptif d'architecte par logement. Toute demande qui dépasse ce temps sera facturé précisément et sur justificatif au tarif moyen de CHF 125.-/h HT. Chaque propriétaire sera averti préalablement des heures estimées avant d'effectuer les modifications.

REMARQUES

- Tous les prix sont bruts, sans rabais ni escompte (les rabais et escomptes appartiennent au promoteur), TVA comprise.
- Les fournisseurs sont choisis par le promoteur.
- Le présent descriptif est susceptible d'être modifié afin d'améliorer la qualité de la construction ou des installations.
- En limite de propriété avec les CFF (voies de chemin de fer), une étude acoustique sera réalisée en fin de chantier (mise en place de capteur) afin déterminer la nécessité de mettre en place une paroi acoustique ou non selon les normes et règlementations en vigueurs.
- Pour assurer la cohérence générale du projet dans le site, la matérialité et les couleurs de tous les éléments extérieurs seront choisies par l'architecte et le promoteur. Cela concerne les murs, les façades, les revêtements des sols communs, les escaliers extérieurs, les ascenseurs, le vitrage de tous les balcons, les garde-corps, les stores de protection solaire à toiles fixes, les portes d'accès aux logements (côté extérieur), les fenêtres et portes-fenêtres des terrasses/balcons (côté extérieur), les plafonds acoustiques sous dalles des balcons, les luminaires des communs et des terrasses/balcons privés, les plantations de base, les boites aux lettres regroupées, les tracés/signalétique de base, les aménagements extérieurs.



Appartements	M2 PPE logement	M2 PPE terrasse	M2 jardin et terrasse	M2 cave attenante	Cave séparée	Prix	
A1 – 4 ½ pces	130	62		11		1'650'000	OPTION
A2 – 4 ½ pces	139	50		10		1'450'000	
A3 – 4 ½ pces	139		198	10		1'550'000	
B1 – 3 ½ pces	105	45		5		1'150'000	
B2 - 4 ½ pces	128	45		5		1'100'000	OPTION
B3 – 4 ½ pces	128		193	5		1'200'000	
-C1 - 4 ½ pces	117	50			Oui (10 m2)	1'350'000	OPTION
C2 - 5 ½ pces	141	50			Oui (10 m2)	1'300'000.	OPTION
-C3 5 ½ pces	141		202	7		1'400'000	OPTION
D1 – 4 ½ pces	121	59			Oui (10 m2)	1'600'000	
D2 – 5 ½ pces	140	50		7	· ·	1'500'000	
D3 – 5 ½ pces	140		246	8		1'600'000	

Prix des places de parc :

- Petite CHF 20'000.-
- Normale CHF 30'000.-
- Grande CHF 40'000.-

